

L'ACCOMPAGNEMENT ANNUEL L.AS 2 EN BREF

- De novembre 2023 à juin 2024
- Stage de 16h
- Accompagnement annuel - 40h

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

- 16 colles (24h)
 - 1 examen blanc (4h)
 - Préparation aux oraux (6h)
 - Cahiers Galien couvrant l'intégralité du programme L.AS 2
 - Permanences pédagogiques et FAQ (6h)
- > **Pour 40h : 1410 € ou 5 x 282 €**

STAGE DE MISE À JOUR

- Stage de 2 jours pendant les vacances de la Toussaint : Immersion sur les 4 matières
 - Histologie
 - Biologie Cellulaire
 - Biostatistiques, Santé Publique
 - Médicaments
- > **Pour 16h : 495 €**

LES + DE GALIEN

- Rendez-vous individuels de parrainage
- Nouvelle plateforme étudiante : OPTIPERF ou comment optimiser et perfectionner son apprentissage
- Ateliers méthodologiques
- Salles accessibles 7j/7

En fonction de l'organisation et des programmes fixés par la faculté pour la rentrée 2023-2024, les dates et contenus de nos préparations sont susceptibles d'être adaptés.

Date de réception du dossier (rempli par le Cours Galien) : ___ / ___ / ___

Spécialité visée : Médecine Maïeutique Odontologie Pharmacie Rééducation

Étudiant•e	Parent 1	Parent 2
Nom : _____	Nom : _____	Nom : _____
Prénom : _____	Prénom : _____	Prénom : _____
Date de Naissance : ___ / ___ / ___	Profession : _____	Profession : _____
Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____	Adresse : _____ _____
Ville : _____	Ville : _____	Ville : _____
Code postal : _____	Code postal : _____	Code postal : _____
Tél. : _____	Tél. : _____	Tél. : _____
Email : _____	Email : _____	Email : _____

Lycée et ville : _____

Pour le suivi des absences, contacter : Parent 1 Parent 2 Autre (à préciser) : _____

L.AS 2

Licence choisie : _____

Prépa L.AS 2 Stage de Mise à jour - 495 € (ou 3 x 165 €) Accompagnement annuel - 1410 €

Option simulations orales individuelles - 150 € - *Règlement de l'option une fois les résultats du 1^{er} groupe d'épreuves publiés.*

PACK stage + Accompagnement annuel : 1800 €

Note obtenue majeure : _____ mineure : _____

Classement : _____

Modalités d'Inscription

• Concernant le règlement, 2 possibilités :

J'opte pour un règlement comptant et je bénéficie d'un **escompte de 2%**. Le règlement sera encaissé après le délai légal de rétractation de 7 jours.

J'opte pour un règlement en plusieurs échéances

Je verse l'intégralité du règlement qui sera encaissé en 5 fois aux dates suivantes : un acompte de 282€ à l'inscription, puis 4X 282€ à partir du 5/09 jusqu'au 05/12/2023.

• Pièces à fournir :

Le présent contrat d'inscription complété et signé par l'étudiant et son représentant légal.

2 photos d'identité non collées, marquées de vos NOM, prénom et « Prépa Santé ».

Notes PASS ou L.AS

Engagements Mutuels

Je soussigné•e _____ (Nom et Prénom de l'étudiant•e)
décide de suivre la classe préparatoire du Cours Galien et m'en gage à respecter le règlement intérieur.

En contrepartie, le Cours Galien s'engage en sa qualité d'établissement d'enseignement privé :

- à assurer la préparation dans les conditions décrites dans la plaquette Galien 2023/2024,
- à mettre à disposition, durant la durée de la préparation, des salles de travail,
- à réaliser le suivi des absences par mail à l'adresse des parents, sur l'ensemble des formations en présentiel,
- à transmettre un relevé de notes aux étudiants et à leurs parents via l'espace étudiant.

Conditions d'Annulation

• **Les frais de scolarité seront restitués en intégralité ou au prorata des cours non suivis en cas :**

- de force majeure (décès de l'étudiant, décès de l'un des parents, hospitalisation de l'étudiant de plus de 30 jours),
- de non admission en L.AS 2 Nantes,
- d'admission à l'École de Santé des Armées*.

** Ces conditions d'annulation s'appliquent uniquement aux inscriptions en Prépa PASS.*

• **Concernant d'autres motifs d'annulation que ceux mentionnés au-dessus :**

- Annulation avant la rentrée au Cours Galien : un montant de 282 € sera conservé et encaissé par le Cours Galien. Le reste des frais de scolarité sera restitué.
- Annulation pendant l'année : en cas d'abandon après la rentrée au Cours Galien, toute l'année commencée sera due.

Signature de la Directrice d'école

BON POUR ACCORD,
Signature de l'étudiant ET de son Responsable légal*
**si l'étudiant est mineur à la date de signature*